

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020-2021

1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021



Crédit photo : Jonathan Robert photographe

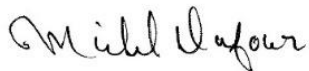
MOT DU PRÉSIDENT

Chers producteurs et productrices de Charlevoix-Est,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2020-2021 de l'UPA Charlevoix-Est. La dernière année en fut une d'exception, à bien des égards. La pandémie nous a forcé à faire les choses autrement. Nous avons dû être résilients afin de relever les défis qui nous ont été imposés. Ceci n'a pas toujours été facile, soyons honnête! Cependant, les interventions de l'Union ont été particulièrement importantes pour soutenir les producteurs et productrices aux prises avec diverses problématiques occasionnées par cette pandémie. L'action collective a fait la différence. Je pense entre autres, aux programmes d'aides COVID pour les producteurs, l'entrée des travailleurs étrangers au pays pour combler les besoins criants de main-d'œuvre en agriculture, le positionnement pour favoriser l'achat local et soutenir les entreprises de chez-nous. Voilà quelques exemples d'actions concrètes réalisées par l'Union. Ensemble, on va toujours plus loin. La pandémie nous l'a encore démontré clairement.

Je vous invite à participer aux activités de votre UPA. Venez, pour connaître les actions qui sont posées, mais surtout venez partager vos attentes et besoins afin d'orienter votre organisation.

En terminant, je tiens à souligner la contribution des administrateurs et de notre secrétaire. On forme une belle équipe!



Michel Dufour, président

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

M. Michel Dufour	Président
M. Bernard Néron	Vice-Président
M. Rémy Gauthier	Principale production porc- Secrétaire-trésorier
M. Serge Bouchard	Autre production végétale
M. Alain Fortin	Autre production animale
M. André Tremblay	Principale production bovin
M ^{me} France Lavoie	Agricultrice
M. Jean-Marc Lavoie	Administrateur territorial, La Malbaie
M. Mathieu Pilote	Relève
M. Sylvain Pilote	Administrateur territorial Saint-Irénée
M. Henri Aimé	Ferme de petite taille
M. Joachim Dufour	MRC Charlevoix-Est
M. Jean-Yves Gauthier	MRC Charlevoix-Est
M ^{me} Céline Dufour	Secrétaire

1.VIE DÉMOCRATIQUE

DOSSIERS ET ORIENTATIONS 2020-2021

L'UPA de Charlevoix-Est compte 66 fermes et 106 producteurs et productrices agricoles. Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises. En raison de la pandémie au COVID-19, toutes les rencontres se sont tenues en mode virtuel. Les principaux dossiers qui ont été discutés sont la protection du territoire agricole, la sécheresse et les problèmes de vers gris, les milieux humides et l'accueil des nouveaux producteurs et de la relève.

Un plan d'action et de communication 2021 a été adopté. Quatre priorités y ont été retenues :

- Promouvoir l'importance de l'agriculture;
- Maintenir une bonne gouvernance;
- Prendre soin de nos membres;
- Collaborer à la mise en œuvre du PDZA de la MRC de Charlevoix-Est.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

M. André Tremblay est l'administrateur responsable de l'accueil des nouveaux producteurs. Chaque nouveau producteur est rencontré par le responsable ou par un administrateur de l'UPA de Charlevoix-Est. On les informe des services offerts par l'UPA, les dossiers défendus et on répond aux questions sur les sujets d'intérêt.

Au cours de la dernière année, 8 nouveaux producteurs ou productrices agricoles ont débuté la production sur notre territoire. Certaines visites de nouveaux producteurs ont dû être reportées, en raison de la pandémie au COVID-19.

Voici les principaux avantages d'être membre de l'UPA :

- Vous avez le droit de vote lors des assemblées des UPA locales; vous avez le droit de voter et de participer à la prise de décisions sur les orientations et les politiques de l'UPA;
- Vous avez la possibilité d'accéder à un poste d'administrateur au sein de votre UPA locale;
- Vous avez droit à une assurance décès de 2000 \$ sans frais supplémentaires lors d'un décès accidentel;
- Si vous n'êtes pas déjà abonné à la Terre de chez nous, en tant que nouveau membre, vous aurez droit à un abonnement gratuit de 6 mois.

ACHAT LOCAL

Avec la pandémie, l'achat local n'a jamais connu autant d'engouement et votre UPA locale a encouragé plusieurs initiatives régionales en ce sens. Le marché public de la Malbaie, le projet de dépliant de la MRC répertoriant les fermes du territoire « *je mange local* », le mouvement créé par « *l'UPA Mangeons local plus que jamais* » en sont quelques exemples. Dans le cadre de la tournée *Mangeons Local*, en juin dernier, le chef Jean-Luc Boulay est allé à la rencontre des producteurs agricoles en visitant 4 entreprises de la Capitale-Nationale dans la région de Portneuf et de Québec. Des producteurs de Charlevoix étaient aussi présents lors de cette virée gourmande pour faire déguster leurs produits afin de promouvoir notre région.



SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

En mai dernier, Mme Myriam Lachance, travailleuse de rang, a été embauchée par l'organisme « *Au Cœur des familles agricoles (ACFA)* ». Ce service d'aide et d'accompagnement pour les producteurs agricoles est donc disponible gratuitement sur tout le territoire de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord, grâce à l'aide de la Fédération et des différents commanditaires qui rendent le projet possible.

Trois formations sentinelles ont été offertes soit en janvier, en mars et avril dernier grâce à la collaboration entre autres, du centre de prévention du suicide de Charlevoix. Cinq producteurs et intervenants du secteur y ont participé. L'objectif de cette formation est de :

- Repérer les personnes vulnérables au suicide;
- Reconnaître l'influence des valeurs et des croyances;
- Vérifier la présence d'idées suicidaires;
- Recueillir les informations relatives à la planification du suicide;
- Favoriser la demande d'aide;
- Transmettre les informations à l'intervenant désigné.

FORMATION AGRICOLE

L'année 2020-2021 au collectif en formation agricole de la région s'est caractérisé par l'explosion de formations en ligne dans tous les secteurs de productions. Plusieurs nouvelles formations agricoles ont été offertes : bonnes pratiques d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, aquaponie, production de fourrage dans des conditions de sécheresses, gestion post-récolte en maraichage et productions en émergence. Plusieurs formations récurrentes ont continué de susciter de l'intérêt : comprendre les états financiers, l'apiculture, l'utilisation des pesticides et l'horticulture notamment. Pour recevoir, les offres de formations, nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook du collectif en formation agricole ou consulter le site internet de l'UPA plus au www.uplus.upa.qc.ca



SÉCHERESSE

Pour une quatrième année consécutive, le manque de précipitation de l'été dernier et l'assèchement des nappes par manque de neige l'an dernier a grandement affecté les récoltes des plantes fourragères. Un grand nombre de producteurs de Charlevoix se sont retrouvés avec un manque important de fourrage. Un courriel a été transmis à tous les producteurs du secteur qui ont été impactés par la sécheresse, leur demandant de faire un avis de dommage auprès de la Financière agricole.

VERS GRIS

En plus, une invasion de vers gris moissonneurs a été particulièrement ravageuse dans les champs pour plusieurs producteurs de la région.

À la suite cette propagation, les UPA locales de Charlevoix, en collaboration avec le MAPAQ ont organisé un webinaire d'information destiné aux producteurs agricoles. Une foire aux questions avec réponses a ensuite été réalisée. Ce document a été publié sur le site internet de la Fédération et le webinaire est disponible sur la chaîne YouTube.

MOTONEIGES

Lors de la dernière saison hivernale, des producteurs du secteur ont fait l'achat de quelques affiches créées par la Fédération, en lien avec le passage des motoneiges sur les terres agricoles afin de sensibiliser les motoneigistes à demeurer sur les sentiers.

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

L'UPA de Charlevoix-Est a remis un montant de 3000 \$ au Service d'Aide Communautaire de Charlevoix-Est. L'organisme utilisera ce don afin de compléter en viande et en légumes frais à la fabrication de paniers après la période des Fêtes.



AUTRES REPRÉSENTATIONS

- Participation à la consultation sur les milieux humides de la MRC de Charlevoix-Est;
- Rencontre du président de l'UPA provincial, M. Marcel Groleau sur la mobilisation et la participation des producteurs dans les UPA locales.

2. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENTENTE SECTORIELLE

L'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis - 2020-2022, s'est poursuivie encore cette année. Avec un budget de 1,6 M\$ sur trois ans, les partenaires signataires de l'Entente sectorielle continuent la réalisation de nombreux projets dont voici un résumé.

Remise en production des terres agricoles inexploitées

- Lancement officiel du Programme d'aide financière 2021-2022 - Incitatif à la remise en production des terres agricoles inexploitées
- Approbation par le comité de sélection des 12 demandes de projets reçues. Cela représente la remise en culture d'environ 65,4 ha de terres agricoles inexploitées sur 6 MRC différentes. Un projet dans Charlevoix-Est a été retenu pour une superficie de 4,2 hectares.

Développement des marchés

- Création de partenariat chez les détaillants en alimentation, restaurants et hôtels pour favoriser le positionnement des produits régionaux
- Reconduite du Programme d'aide financière offert pour soutenir les marchés publics et les circuits agrotouristiques, 16 marchés publics et 3 circuits courts en ont bénéficié. Le Marché public de la SDC Centre-Ville La Malbaie a d'ailleurs reçu une aide financière.
- Déploiement du projet Les Petits ambassadeurs ayant pour but la promotion de l'agriculture et ses produits auprès des services de garde éducatifs

Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

- Consolidation des activités du Camp d'entraînement agricole à Sainte-Anne-de-Beaupré et sur des sites satellites
- Réalisation d'une édition additionnelle du Concours en entrepreneuriat agricole : Sur les traces de Louis-Hébert
- Tournage de la sixième édition de l'émission La Voie Agricole, dont plusieurs tournages ont été réalisés dans Charlevoix-Est.
- Adhésion régionale à l'ARTERRE afin de favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles

AGRICLIMAT 2.0

La première phase du projet Agriculmat, visant l'adaptation des fermes aux changements climatiques, s'est conclue lors du Forum régional du 25 novembre 2020. Ces différentes rencontres auront permis de mettre à profit les idées des producteurs agricoles et des différents intervenants afin d'alimenter les Plans d'adaptation régionaux de l'agriculture aux changements climatiques. Le Plan d'adaptation de la Capitale-Nationale-Côte-Nord est disponible sur le site internet agriculmat.ca.

Grâce à l'engouement et la forte mobilisation des producteurs agricoles de la province, une 2^e phase a été officiellement lancée au mois de mai 2021, pour une durée de trois ans. Les deux principaux objectifs du projet seront désormais la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux identifiés au Plan d'adaptation aux changements climatiques.

PDZA MRC CHARLEVOIX-EST

Mémoires agricoles – Souvenirs des récoltes d'autrefois

L'évènement a permis de découvrir ou de redécouvrir les outils utilisés par nos ancêtres pour travailler la terre, notamment grâce à une collaboration avec Héritage Charlevoix. Une artisane était également sur place pour filer de la laine d'alpaga sur son rouet ancestral. L'évènement proposait aussi un menu *blé d'Inde* et soupe aux gourganes



Je mange local dans Charlevoix-Est

Édition des Fêtes 2020

La promotion a été effectuée via plusieurs médiums, notamment sur Facebook, à la radio locale, ainsi que dans le journal local Le Charlevoisien.

La MRC de Charlevoix-Est souhaitait alors que les citoyens consultent un site lié sur le site Internet de la MRC afin de garnir leur table d'aliments locaux pour le temps des Fêtes ou pour offrir des produits de chez nous en cadeau à leurs proches. C'est dans un esprit de solidarité et en réponse aux enjeux vécus par de nombreux entrepreneurs dans le contexte de la pandémie que la MRC a mis en place ce projet de visibilité pour ses entrepreneurs. Des partenariats ont aussi été conclus avec le MAPAQ (Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région), ainsi qu'avec certains médias régionaux pour promouvoir cette vitrine web.

Voici le lien : <https://storymaps.arcgis.com/stories/fd197173a8c64ccf8bf1cb642e50fcb4>

Édition été 2021

Le dépliant de l'édition 2020 a été un succès et nous tenons à renouveler cette initiative pour l'année 2021. Nous avons combiné une version papier (sous forme de dépliant) à une version numérique en collaboration avec l'application *Parcourir Charlevoix* afin d'assurer un éventail d'atteinte aux consommateurs le plus grand possible. Cette application étant une nouveauté sur notre territoire, a permis aux utilisateurs de découvrir facilement les points attractifs par municipalité, mais également à l'aide de circuits régionaux. Ces outils ont été disponibles dès le début de la saison touristique 2021.

Je mange local DANS CHARLEVOIX-EST
ÉDITION 2021

un projet réalisé par la MRC de Charlevoix-Est, dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole.

MRC de CHARLEVOIX-EST
En partenariat avec Québec UPA

Depuis les rives du Fleuve Saint-Laurent jusqu'aux montagnes de l'arrière-pays en passant par la vallée de la rivière Matbaie, Charlevoix-Est a bon goût! Nos producteurs et agrotourneurs passionnés travaillent avec le plus grand soin pour vous permettre de savourer la région. Venez les découvrir et savourer nos produits d'ici, vous en serez charmés!

J'ACHÈTE LOCAL, J'ALIMENTE MON ÉCONOMIE!
Vous envisagez démarrer un projet agricole? Nous vous invitons à communiquer avec un agent de développement économique de Mission Développement Charlevoix au 418 438-3947, poste 3.

POINTS DE VENTE : 2300 LAQUELLETTE | 3300 ROUTE EN LISINE | MARCHÉ PUBLIC | PÊCHERIE | 5340 *SUIR RENDEZ-VOUS

Toujours dans le cadre de ce projet, une visibilité supplémentaire des producteurs et des agro transformateurs locaux a été développée au moyen d'une affiche géante disponible au marché public de La Malbaie.



Finalement, un code QR dirigeant les utilisateurs sur le site Internet de la MRC de Charlevoix-Est, dans une section étant réservée au projet « Je mange local dans Charlevoix-Est » a été mis en place. Ce code était également disponible au marché public et chez tous les producteurs et agro transformateurs qui possèdent un kiosque à la ferme.

Pays'Art

L'édition 2021 de Pays'Art était la première qui regroupait les deux MRC du territoire; la MRC de Charlevoix-Est s'étant jointe à la MRC de Charlevoix afin de promouvoir le caractère exceptionnel du milieu agricole charlevoisien. La 6^e édition du circuit a donc mis en valeur dix producteurs agricoles répartis également sur chaque territoire.

Pays'Art permet aux citoyens ainsi qu'aux visiteurs d'apprécier les paysages agricoles de la région et surtout d'y découvrir les entreprises agricoles qui les entretiennent, et ce, par le biais de l'art. Cette association de pratiques est une occasion originale de promouvoir la région et de mettre en valeur des acteurs locaux importants qui, à prime à bord, ne collaborent pas habituellement. Pays'Art regroupe ainsi divers partenaires issus des milieux artistique, touristique, agricole et événementiel. Le résultat ravit la clientèle et les principaux acteurs du projet, et ce, depuis les tous débuts.

La situation liée à la COVID-19 aura, sans nul doute, bousculé l'événement cette année dans sa logistique, mais tant les membres de l'organisation que les artistes et les partenaires (agricoles et culturels) en ont tiré, somme toute, des bénéfices significatifs. En effet, un circuit de cette nature a permis d'assurer le maximum de sécurité aux citoyens et aux visiteurs en contexte de pandémie.

Également en nouveauté cette année, un reportage mettant en vedette les œuvres et les producteurs agricoles a été réalisée par Go-Xplore, voici le lien pour y accéder :



<https://vimeo.com/600464735/6706b55f11?fbclid=IwAR3K-YuzHVvfCn4F4sX6N45sQPd1uqNjhbF47XHlpF9wc2LtAVrP-o1G8WY>

DOSSIERS CPTAQ

Au cours de l'année, deux avis de la Fédération a été transmis à la CPTAQ concernant le secteur de Charlevoix-Est. La première visait l'aménagement d'une halte routière sur la route des montagnes à Notre Dame des Monts. Cette demande a été autorisée par la CPTAQ. L'UPA ne s'est pas opposée, puisque qu'il y avait peu d'impacts significatifs sur les activités agricoles. La deuxième demande concernait la reconstruction d'un ponceau sur la route 362 à La Malbaie par le ministère des transports. Cette demande a également été acceptée par la CPTAQ et aucune opposition présentée par l'UPA, puisqu'il s'agit d'un dossier de sécurité publique qui ne pouvait se réaliser qu'à cet endroit.

Plusieurs dossiers individuels ont été aussi transmis à l'UPA de Charlevoix-Est. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec M. Sylvain Pilote, qui est le porteur de dossier.

3. LES SPECIALITES

LA RELÈVE

L'Association de la relève de la Capitale-Nationale-Côte-Nord (RACNCN) a organisé un concours avec Avantis avec une remise de deux prix de 250 \$ afin d'augmenter le nombre de membres.

Elle a remis, le 26 février 2021, un montant de 620 \$ au Centre de prévention du suicide de Charlevoix afin de soutenir l'organisme qui œuvre en prévention de la santé mentale. Cette somme provenait des nouvelles adhésions des membres de la RACNCN.

Quelques membres de la RACNCN ont participé au dernier congrès virtuel de la Fédération de la Relève Agricole du Québec (FRAQ), en mars 2021. La RACNCN s'est mérité le prix de la présidence, couronnant la région ayant la plus forte hausse du nombre de membres durant la dernière année.

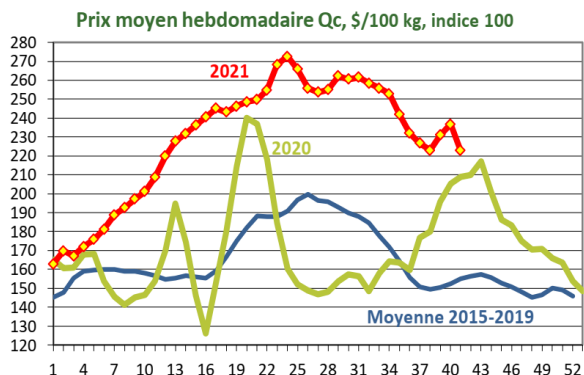
En avril 2021, dans le cadre de la journée relève, des paniers de produits acéricoles ont été distribués aux membres participants et un spectacle virtuel de Katerine Levac était présenté.

Le président et le vice-président de l'association ont rencontré le député fédéral M. Joel Lightbound pour l'encourager à appuyer le projet de loi C-208 qui facilite les transferts apparentés.

M. Mathieu Pilote a participé à un tournage d'un documentaire sur les réalités que vivent les producteurs et productrices agricoles. *De Pied Ferme* est présentement disponible sur la chaîne VRAI.

LES ÉLEVEURS DE PORCS

Prix du porc et mise en marché



Source : Écho-PORC, Volume 22, numéro 26, CDPQ, 18 octobre 2021

Après un début d'automne significativement meilleur côté prix que la moyenne 2015-2019, l'année 2020 s'est terminée avec une chute importante de prix pour rejoindre les prix moyens de fin d'année. Cette baisse de prix est due à la baisse de la valeur de la viande sur les marchés. L'application du seuil de 90 % de la valeur de la carcasse reconstituée a heureusement bonifié le prix payé aux producteurs pendant la majeure partie de 2020. Il faut d'ailleurs souligner le fait que la correction du prix statuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en début de pandémie de COVID-19, lors d'un ratio prix du porc vivant/prix de la carcasse reconstituée sous les 65 %, ne s'est pas appliquée après le 28 mai 2020. La correction du prix au producteur en fonction de la valeur de la viande a permis à ce dernier d'obtenir en moyenne 26 \$/100 kg de plus.

Après s'être comportés de manière similaire à celle de 2020, les marchés sont devenus plus favorables aux producteurs assez rapidement au courant de l'hiver 2021, offrant des prix supérieurs à ceux de la moyenne des dernières années. Le ratio prix du porc vivant/prix de la carcasse reconstituée s'est maintenu plus près du seuil de 90 % dans la première moitié de 2021, dépassant même les 100 % à quelques occasions, ce qui occasionne une correction au bénéfice des acheteurs. Les meilleurs prix aux producteurs en 2021 permettent de compenser l'impressionnante hausse des coûts d'alimentation des porcs.

Malheureusement, les éleveurs n'ont pu saisir pleinement les avantages de ces bonnes conditions économiques à cause de problèmes d'écoulements de porcs occasionnés par des facteurs hors de leur contrôle. Notons parmi ces problématiques, les éclosions de COVID-19 dans les abattoirs, combinées aux contraintes sanitaires imposées à ces derniers, et la grève des employés de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction. Le nombre de porcs en attente a dépassé le seuil des 140 000 à deux reprises au cours de l'année 2021.

ASRA

La compensation ASRA 2020, a été de 13,91 \$/100 kg pour un éleveur naisseur-finisser (pour un revenu stabilisé ajusté de 205,63 \$/100 kg). Les prévisions de l'ASRA 2021 ne prévoient pas d'intervention du programme selon la mise à jour du 7 juillet 2021 : le revenu stabilisé ajusté est établi à 238,84 \$/100 kg et les revenus moyens du marché projetés par la FADQ sont de 250,95 \$. La contribution ASRA à payer par les producteurs est actuellement évaluée à 4,15 \$/100 kg pour les porcs à l'engrais et à 53,49 \$/troupe.

Santé des troupeaux : SRRP et peste porcine africaine

Notons que le statut sanitaire des troupeaux porcins du Québec reste l'un des enjeux de première ligne pour le développement et la pérennité de l'industrie. Parmi les mesures de contrôle et de prévention mises en place, on dénote tout particulièrement les *Contrôles locaux et éradication pour le syndrome reproducteur et respiratoire porcin* (CLÉ-SRRP) et les réseaux de santé régionaux (quatre sur le territoire des Deux Rives). Les comités régionaux d'éleveurs de porcs suivent de près les travaux de ces groupes sanitaires et s'intéressent évidemment aux projets spéciaux mis en place (haies brise-vent, acclimatations/quarantaines, etc.).

La pandémie de la COVID-19 affectant les populations humaines a peut-être porté ombrage aux préoccupations liées à la peste porcine africaine, mais cette dernière ne se classe pas moins dans les priorités du secteur porcin de la dernière année. Pendant que la maladie fait malheureusement du chemin ailleurs sur la planète, les intervenants de l'industrie porcine nord-américaine collaborent afin de prévenir son entrée sur le continent (surveillance des bagages des voyageurs aux aéroports, renforcement des mesures de contrôle des ingrédients pour l'alimentation porcine, etc.) et préparent un protocole d'intervention advenant une contamination. Soulignons également le *Programme d'appui financier relatif à la prévention et préparation à la peste porcine africaine* lancé en juin 2021 conjointement par la Financière agricole du Québec, les Éleveurs de porcs du Québec et l'Équipe québécoise de santé porcine.

Les Éleveurs de porcs épaulent leur communauté

La pandémie de la COVID-19 a diminué significativement les occasions de valoriser le porc du Québec lors d'activités et festivals dans la région. Les Éleveurs de porcs des Deux Rives ont conséquemment décidé de convertir à nouveau le tout en dons aux organismes d'aide alimentaire de la région et à d'autres causes nobles telles la lutte contre le cancer (ex. : Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis) ou les activités sportives pour les jeunes (Association de soccer Chaudière-Ouest). Près de 10 000 \$ seront ainsi donnés à différents organismes pour l'année 2021.

La relève dans le domaine agricole est également appuyée via à la RACNCN ou par du soutien aux étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (bourses, activités du Club de zootechnie).

LES PRODUCTEURS DE LAIT

Covid-19 - Résumé de la situation

- Le gouvernement du Québec a rappelé que l'agriculture, l'agroalimentaire et la fourniture de services et d'intrants essentiels à la réalisation de ces activités sont inclus dans la liste des secteurs et activités prioritaires pouvant poursuivre leurs activités.
- La chaîne d'approvisionnement laitière a su continuer de fonctionner et éviter d'être brisée par la pandémie. La contribution de tous, des fournisseurs de services et d'intrants jusqu'à la distribution alimentaire, aura permis d'assurer l'approvisionnement de lait.
- Après avoir fortement chuté en 2020, le prix du lait livré s'est replacé 2021.
- En ce temps de pandémie, les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont à maintes reprises rappelé aux producteurs l'importance des mesures de prévention à la ferme. La distanciation sociale, le port du masque, le lavage des mains et des surfaces fréquemment touchées demeurent des pratiques qui contribuent à freiner la propagation du virus. Plusieurs documents en lien avec la pandémie ont été mis à la disposition des producteurs.

- En plus de rappeler les meilleures pratiques pour assurer la sécurité de tous les producteurs et leurs familles, les PLQ ont incité les propriétaires de fermes laitières à accorder la priorité à la préparation d'un plan de relève advenant le cas où un producteur tombe malade.
- Les employés et secrétaires régionaux sont en télétravail. Il demeure possible de les contacter par les moyens habituels et toutes les prestations de services peuvent se faire.
- Les travailleurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, dont les producteurs laitiers et leurs employés, ont pu bénéficier d'une exemption au couvre-feu décrété en janvier 2021 par le gouvernement.

Hausse du prix du lait le 1er février 2021

La Commission canadienne du lait (CCL) a accordé, un ajustement de prix de 2 % pour les classes 1 à 4. L'ajustement s'est fait au 1^{er} février 2021 et l'impact sur le revenu moyen des producteurs est estimé à 1,46 \$ pour un hectolitre moyen.

Bonification du Programme d'aide au démarrage

La Régie (RMAAQ) a accepté la demande de bonification du Programme d'aide au démarrage. Ainsi, un bénéficiaire du programme de démarrage pourra obtenir un prêt de quota pouvant aller jusqu'à 20 kg. De plus, une nouveauté permettra au bénéficiaire d'obtenir une priorité d'achat de 10 kg pour les 24 premiers mois. Les candidats ont jusqu'au 31 octobre pour déposer leur candidature.

Suivis des mesures d'ajustement de la production

- Ajustement du droit de produire : plusieurs hausses de quota ont été accordées au cours des 12 derniers mois soit 2 % en décembre 2020, 1 % en avril 2021 et 1,5 % en juin 2021.
- Journées additionnelles de production : pour l'automne 2020, plusieurs ajustements ont eu lieu pour accorder des journées additionnelles. Voici un résumé : 1 journée pour juin, juillet et août, 2 en septembre, 3 en octobre et finalement 2 en novembre.
- Effectif depuis janvier 2020, le quota non négociable rendu disponible en raison de la sous-production relative aux cas de force majeure est révisé aux de six mois. Le pourcentage qui était à 0,80% a été ajusté à 0,90% à compter de juillet 2021. Ce pourcentage de quota provient des fermes du Québec qui bénéficient de la protection de quota et qui loue leur quota aux PLQ. Ce quota est ensuite redistribué à l'ensemble des producteurs de la province sous forme de pourcentage de production additionnel.

Rapport d'évaluation périodique de la RMAAQ

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a déposé son rapport favorable d'évaluation périodique des PLQ pour la période 2014-2018. Tous les 5 ans, les PLQ doivent démontrer que les actions entreprises et les règlements que les PLQ édictent servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée.

Compensation : les producteurs de lait satisfaits

Le gouvernement fédéral a annoncé les détails pour la suite du versement des indemnités pour les pertes financières reliées à l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) ainsi que pour l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Il a ainsi établi un nouveau calendrier de trois ans pour les versements. Les producteurs laitiers recevront, selon leur contingent de lait, le versement du 1,405 milliard

restant sur trois ans (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023). Soit environ 468 millions de dollars par année. Les paiements versés cette année ont été calculés selon le quota détenu par chaque producteur au 31 octobre 2020. Les producteurs de lait du Québec vont recevoir 447,61 \$ par kilo de matière grasse du quota détenu.

Les PLQ sont satisfaits que le gouvernement ait annoncé les détails concernant le prochain versement des compensations pour les pertes de marchés concédés par le gouvernement canadien dans l'AECG et le PTPGP.

Accords commerciaux ACEUM

L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui remplace l'ALÉNA, est entré en vigueur en juillet 2020. Rappelons que l'ACEUM prévoit, entre autres, un accès additionnel au marché canadien de 100 000 tonnes de produits laitiers, soit 3,9 % de la production canadienne. Les Producteurs laitiers du Canada intensifient les pressions auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir des compensations justes et équitables pour les producteurs de lait canadiens.

Huile de Palme

En février 2021, les PLQ ont résolu de mettre fin à la pratique visant à ajouter des dérivés de l'huile de palme à la ration des vaches sur les fermes laitières du Québec. Les PLQ demandent aux fabricants d'aliments d'ajuster leurs recettes en conséquence et aux conseillers en alimentation d'appuyer les producteurs dans les changements alimentaires requis. Dans ce contexte, les PLQ exigent également que le gouvernement et les transformateurs appliquent la réciprocité des normes sur tous les produits et ingrédients laitiers importés.

Contribution pour l'administration du plan conjoint

Pour faire suite à l'adoption de la résolution par l'Assemblée générale annuelle de 2021, à compter du 1^{er} juin 2021, la contribution pour l'administration du Plan conjoint est passée de « 0,0318 » par « 0,0350 » \$/kg de solides totaux.

LES PRODUCTEURS DE BOVINS

Tendances du marché

Comme plusieurs autres secteurs, la dernière année a été affectée par l'instabilité des marchés. À court terme, après une reprise printanière encourageante, le marché des bovins commence à s'essouffler en raison de la baisse saisonnière de la demande. D'un autre côté, les records d'exportations devraient maintenir le marché du bovin à court terme. La hausse des exportations vers l'Asie, l'accélération des campagnes de vaccination contre la COVID et le resserrement de l'offre à venir devraient soutenir le marché à moyen et long terme. Concernant les abattoirs, les contraintes techniques (distanciation sociale et problème de main-d'œuvre) limitent toujours la capacité d'opération de ces dernières qui tournent en deçà des niveaux pré-COVID.

Dossiers et réalisations

Dans la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises afin de discuter des sujets usuels soit l'état des marchés, les dossiers des agences de ventes, les programmes de sécurité du revenu, les normes environnementales, les programmes de qualité et le bœuf durable. Plus régionalement, les administrateurs ont poursuivi leurs réflexions concernant les moyens pouvant être mis en place afin de soutenir et développer davantage la

production bovine dans la région. En janvier 2021, ils ont échangé avec M. Marc Cyr de la Coopérative Bœuf Gaspésie afin d'obtenir plus d'information sur ce modèle d'affaires. Un comité provincial a également été mis en place afin d'identifier des pistes de solutions pouvant contribuer à la relance de la production bovine.

Durant la dernière année, le conseil d'administration a également exprimé sa préoccupation concernant la pérennité des éleveurs pur-sang considérant l'importance de ces éleveurs dans l'amélioration génétique et la rentabilité des troupeaux bovins québécois. Le dossier de l'abattage au Québec est également un dossier d'intérêt pour le conseil d'administration. M. Philippe Alain, président, siège sur le groupe de travail provincial sur l'abattage où il participe aux échanges concernant le projet de modernisation réglementaire du P-29, l'abattage des viandes dans les autres provinces canadiennes et les problématiques du système d'abattage québécois.

Représentations et activités

En septembre, Mme Jacynthe Gagnon, M. Philippe Alain et M. Réjean Laquerre ont rencontré M. Vincent Caron (député de Portneuf) et Mme Émilie Foster (députée de Charlevoix, CDB et IO) concernant l'actualisation de la rémunération de l'exploitant en ASRA. Dans les deux cas, ces députés ont soutenu nos demandes et se sont engagés à en discuter auprès du caucus régional et du ministre de l'Agriculture.

Information d'intérêts

Les producteurs de veaux d'embouche et de bouvillons dont les exploitations sont certifiées Verified Beef Production Plus (VPB+) peuvent désormais recevoir une prime pour les animaux admissibles et achetés par Cargill. Pour plus d'information sur le programme VBP+, vous pouvez communiquer avec Mme Nathalie Côté, ncote@upa.qc.ca.

RAPPEL : À compter du 1er août 2023, les veaux d'embouche commercialisés dans le Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec devront provenir d'un troupeau reproducteur ayant été vacciné avec la protection fœtale. Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre vétérinaire ou consulter le feuillet d'information à l'adresse suivante : http://bovin.qc.ca/wp-content/uploads/2021/07/BOV053_feuillet-Info-Circuit-FR_FINAL.pdf